



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ATELIER T.A.G. ET JODOIN LAMARRE PRATTE & ASSOCIÉS LAURÉATS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE DU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE

(Terrebonne, le mardi 2 juillet 2002) – Une étape importante vient d'être franchie dans le projet de construction du nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne. En effet, lors d'un point de presse tenu le mardi 2 juillet au TVT, Madame Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et Secrétaire d'État à la Condition féminine, Monsieur Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, et Monsieur André Shastkoff, président de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), ont procédé au dévoilement du projet lauréat du concours d'architecture du Théâtre du Vieux-Terrebonne.

C'est le projet proposé par l'agence d'architecture montréalaise **T.A.G.** (Manon Asselin) et **Jodoin Lamarre Pratte & Associés Architectes** (Marc Laurendeau) qui a retenu, à l'unanimité, l'attention du jury.

Le jury a apprécié et souligné les éléments suivants :

Le parti architectural

- La justesse du parti architectural choisi, la qualité de l'implantation sur le site et de la planification des composantes du Théâtre.
- Le projet se distingue par la complicité et le dialogue qu'il génère avec le paysage riverain, le Vieux-Terrebonne et les activités du Parc. Comme une symbiose intime entre l'architecture du Théâtre, le paysage riverain et le Vieux-Terrebonne.

L'approche

- La sensibilité de l'approche et la prise en compte des points de vues de différents acteurs (Citoyens, usagers, personnel, public, artistes, équipes techniques), les utilisateurs du Parc et ceux du Théâtre.
- La richesse spatiale de la mise en forme de la programmation quant aux différentes échelles d'interventions et les différents acteurs visés.

La planification

- La grande clarté de l'organisation spatiale et la rigueur de la planification.
- La pertinence de la flexibilité et de la souplesse fonctionnelle qu'offrent ses aménagements.
- La simplicité de la réponse volumétrique et de l'ensemble du projet.
- La qualité des réponses programmatiques et les liens entretenus entre les différentes composantes du projet.

L'intégration et le paysage

- L'intégration du Théâtre par son gabarit et l'utilisation de matériaux traditionnels.
- La présence urbaine vers le coin de rue St-Pierre / Ste-Marie et le Vieux-Terrebonne qu'offre le positionnement du foyer, le lien qu'il effectue avec la rivière et la flexibilité fonctionnelle qu'offre son aménagement.
- La bonification programmatique de jardins thématiques en complémentarité avec le parc civique.
- Les liens souhaités entre les espaces extérieurs et intérieurs et leur complémentarité.
- Le potentiel des liens avec le paysage et la ville que le projet suggère, au-delà des limites du bâtiment.

Outre **T.A.G.**, **Jodoin Lamarre Pratte & Associés**, les trois autres firmes finalistes étaient **Birtz Bastien Architectes**, les architectes **Lea Zeppetelli**, **Robert Claiborne** et **Jean-Pierre Chupin** ainsi que la firme **Bélanger Beauchemin**.

C'est le vendredi 28 juin dernier que les concurrents déposaient leur maquette et présentaient leur projet aux membres du jury. Rappelons que les finalistes devaient se concentrer sur la mise en forme plus détaillée du projet d'architecture, ses réponses précises au programme et sa faisabilité. Après quelques heures de délibération, le jury a finalement recommandé le projet de la firme **T. A. G.** au conseil d'administration de la Sodect qui a rapidement entériné cette décision. Le tout s'est déroulé sous la supervision du conseiller professionnel responsable du concours, l'architecte **Philippe Drolet**.

Rappelons également que le jury était composé de **Claude Morin**, président du jury et vice-président de la Sodect, **André Shatskoff**, président de la Sodect, **Suzanne Aubin**, directrice artistique et administrative du Théâtre du Vieux-Terrebonne, **Robert Marien**, artiste, **Marc Bouchard** ingénieur, directeur du module de gestion et de développement du territoire à la Ville de Terrebonne, **Jacques White**, architecte, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, **Dan S. Hanganu**, architecte, **Anick Shooner**, architecte, Menkès, Shooner, Dagenais architectes, **Clément Demers**, architecte et urbaniste, directeur régional associé, Quartier international de Montréal.

On se souviendra que le 28 janvier dernier, la ministre d'État à la Culture et aux Communications du Québec, madame Diane Lemieux, avait annoncé l'inscription du projet de construction du Théâtre du Vieux-Terrebonne sur la liste des investissements à considérer dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics. Grâce à cet accord de principe issu du plan d'action de la Ministre « *Agir en culture et en communication* », la Sodect a pu initier son projet.

« Le ministère de la Culture et des Communications croit à l'importance des concours d'architecture qui suscitent toujours beaucoup de créativité chez les architectes. Ceci dit, je partage avec Monsieur Robitaille et Monsieur Shatskoff tout mon enthousiasme à l'égard de ce grand projet » d'affirmer la députée de Terrebonne et Secrétaire d'État à la Condition féminine, Madame Jocelyne Caron.

« Ce qui ajoute au charme de cette grande entreprise collective, je parle bien sûr de la construction du nouveau théâtre, c'est qu'elle s'opère dans un climat de respect et de compréhension. En effet, ce qui est au cœur des préoccupations du conseil municipal et des différents partenaires dans ce projet, c'est d'abord le respect des citoyennes et des citoyens du Vieux-Terrebonne et des normes d'urbanisme dans ce quartier patrimonial aux multiples vocations » souligne le maire de Terrebonne, Monsieur Jean-Marc Robitaille.

« Le rêve d'hier prend des allures de plus en plus concrètes. Nous sommes privilégiés de participer à un projet d'une telle envergure qui contribuera au développement économique, culturel et touristique de notre région. Le concours d'architecture étant terminé, la prochaine étape consiste en l'élaboration des plans et devis par l'Atelier T.A.G. en collaboration avec la Sodect. La population de Terrebonne aura un tout nouveau et superbe théâtre à la hauteur de ses attentes » a conclu le président de la Société de développement culturel de Terrebonne, Monsieur André Shatskoff.